



# - 5°C et toujours des enfants à la rue

Pour exiger la mise à l'abri des enfants et de leur famille ainsi que des adultes vulnérables

## R A S S E M B L E M E N T

**MERCREDI 8 FÉVRIER 2023 à 12h30**

devant la Préfecture de Haute-Garonne

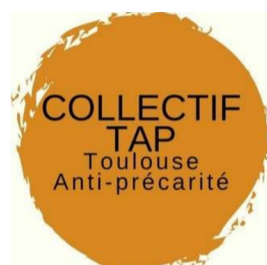
(1 pl. St Étienne M° François Verdier)

Depuis le début de la vague de grand froid, les services du 115 n'ont pas été en capacité de proposer le moindre abri à ceux et celles qui, déjà en souffrance le reste de l'année, demandaient de l'aide.

La circulaire du 10 Novembre 2022 du ministre délégué au logement Olivier Klein, pompeusement nommée "Gestion de la période hivernale et enfants à la rue", semble être restée une opération de communication et certainement pas une attention sincère portée à ce que vivent ces enfants et leur famille.

Le Préfet, mais aussi la mairie de Toulouse et le Conseil Départemental, qui peuvent être force de propositions et de financements complémentaires doivent assumer leur rôle en faisant ouvrir, au minimum, des lieux sécurisés et chauffés : gymnases, gares, écoles ... et en interpellant l'État au plus haut niveau pour que les promesses politiques sur le "Logement d'abord" deviennent réalités.

Laisser faire, c'est faire courir un risque insupportable à des enfants, et remettre en cause nos principes nationaux et d'humanité.



## Rejoignez-nous !

collectiftap@protonmail.com  
Instagram / Facebook

*"Toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique ou sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence." Article L345-2-2 du Code de l'action sociale et des familles.*